

Chers paroissiens,

Avec le déconfinement, nous avons l'impression d'avoir regagné quelques libertés notamment dans les déplacements de proximité où nous n'avons plus besoin de cette infantilisante attestation. Nous avons néanmoins à demeurer vigilant pour nous protéger les uns les autres, pour ... nous aimer les uns les autres. En matière de liberté, ayons à cœur de ne pas nous méprendre, le récit des actes des apôtres, nous dit combien Paul bien qu'emprisonné est un homme libre et un chant nous rappelle que nous tenons notre véritable liberté de Jésus-Christ – « Dieu fait de nous en Jésus-Christ, des hommes libres ... ».

C'est une des raisons pour laquelle la pratique de notre foi est essentielle. Nous savons que Jésus ne cesse de nous libérer du péché et de la mort. Avec Lui, nous gagnons toujours en liberté.

Beaucoup découvrent ces jours-ci le port du masque, qui a fait l'objet de tant de polémiques ... son absence, ses défaillances, la manière de le porter, hier son interdiction au regard des lois sur la laïcité, aujourd'hui son obligation dans les transports et dans certains commerces, sa préconisation prochainement dans les églises ... masque pénible à porter notamment lorsqu'il fait chaud ou lorsque nous sommes en mouvement. A ce sujet, je voudrais vous partager quelques réflexions, la première est que pour nous Dieu n'a pas caché son visage, il l'a dévoilé en Jésus qui s'est manifesté à nos côtés, qui s'est fait connaître et s'est approché de nous. Le visage est si important à nos yeux que nous chantons parfois « Je cherche le visage, le visage du Seigneur », le philosophe

+ Luc LESAGE, votre curé

DECOUVREZ VOTRE SITE INTERNET : <https://www.paroissesaintemariedelalys.fr/>

JOURNAUX PAROISSIAUX

Profitez du déconfinement pour finir d'effectuer la distribution de l'édition de mars et les enveloppes du denier ! A noter qu'en raison de cette crise l'édition de juin du journal Nouvelles ne paraîtra pas.

REPRISE DU CULTE

Nous espérons avant la Pentecôte, voici quelques consignes auxquelles il faudra veiller :

- Porter un masque
- Disposer de gel hydro-alcoolique sur soi pour se désinfecter les mains en entrant, avant de communier et en sortant
- Respecter l'écart préconiser entre les personnes ou familles (1 rang sur 2 – écart supérieur à 1m)
- Suivre les recommandations pour les mouvements de communion et de sortie dans l'église
- Respecter les gestes barrières
- Pour les quêtes, des paniers seront disponibles à l'entrée ou en sortie (possibilité d'utiliser l'application La quête ou les liens sur le site internet)
- La feuille d'assemblée pourra aussi être téléchargeable de chez soi à partir de notre site paroissial pour éviter tout contact

ACCUEIL PAROISSIAL

Les permanences d'accueil reprendront ainsi :

-pour le quartier Sacré cœur et Houplines route

le Samedi 16 mai à la Maison Paroissiale, 1 contour Parmentier Houplines de 10h00 à 11h30

-pour Houplines bourg

le mercredi 3 juin à la salle Sainte Anastasie (derrière l'église Sainte Anastasie) de 17h30 à 19h00

-pour le quartier du Bizet Armentières

Samedi 6 juin dans l'église Saint Joseph rue Marc Sangnier Armentières de 10h00 à 11h30

CATECHESE

Elle ne reprendra pas dans l'immédiat, nous espérons qu'elle puisse reprendre après la Pentecôte.

Retrouvez la proposition du Service Diocésain de la catéchèse en pièce jointe.

PREMIERES COMMUNIONS

Nous portons dans notre prière, les enfants qui auraient dû recevoir le Seigneur pour la première fois en cette période et qui devront encore attendre. Beaucoup de parents aimeraient connaître une nouvelle date pour réunir leur famille, nous sommes navrés de ne pouvoir en fixer. En effet, nous avons de la difficulté à percevoir que le déconfinement ne signifie pas la reprise d'une vie comme avant. Nous n'avons pour l'instant aucune visibilité sur les modalités de reprises du culte et nous invitons chacun à prendre en considération que les baptêmes, les mariages, les confirmations, les célébrations pour les défunts, les professions de foi devront aussi être intégrés dans un nouvel calendrier au cours de l'année 2020/2021.

INTENTION DE MESSES:

Il est toujours possible de faire célébrer des messes à l'intention des vivants et des défunts. Si les messes publiques sont suspendues, **vos prêtres continuent de prier à vos intentions.**

L'offrande conseillée a évolué au 1er janvier 2020 à 18€. Vous pouvez envoyer ou déposer sous enveloppes vos intentions à Paroisse Sainte-Marie de La Lys – 1 contour Parmentier– 59116 HOUPLINES

APPROFONDIR LA PAROLE DE DIEU

Retrouvez une proposition en pièce jointe.

STAGE JEUNES ORGANISTES

Un stage est proposé du 24 au 29 août à Arras aux jeunes et jeunes adultes. Infos et inscriptions www.jeunesorganistes.fr

QUÊTE

Vous pouvez donner à la quête pour votre paroisse de chez vous

[https://quete.catholique.fr/?reserved_diocese=LILLE&reserved_paroisse=Marie de la Lys](https://quete.catholique.fr/?reserved_diocese=LILLE&reserved_paroisse=Marie%20de%20la%20Lys)

Il est aussi possible de faire un don à la paroisse en libellant un chèque à l'ordre du Diocèse de Lille, inscrire au dos, **don pour la paroisse Sainte-Marie de la Lys**, et de le déposer à la maison paroissiale, ce don sera reversé intégralement à la paroisse et vous recevrez exceptionnellement un reçu fiscal.

DENIER

Il est possible de donner au denier de l'Eglise pour soutenir vos prêtres et les salariés du diocèse via le site : deniercti.fr ou en cliquant sur le lien : <https://donnons-lille.catholique.fr/le-denier/don/>

OFFRIR CETTE FEUILLE

Cette période de confinement nous fait prendre conscience que certains sont isolés, vous souhaitez leur permettre de recevoir aussi cette feuille régulièrement : invitez-les à nous la demander à dpo.annonces@maelys.doyennelysetdeule.fr